



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MAI 2026

N° C07_05_2026_14 - EPIC Tourisme Mellois en Poitou - Approbation des comptes 2025 (annexe)

Annexe(s) :

- Compte Financier Unique 2025

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	79	2	80	5

Pour : 80	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 1
-----------	----------------	------------	------------------------

Sans participation de Monsieur Nicolas RAGOT

Date de convocation : 30 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le sept mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRETONNIER Pascal, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BROSSET Valérie, BRUNET Sylvie, BAUDRIT Isabelle, CHAILLER Catherine, DUCOURTIEUX Jean-Claude, CHESNEAU Etienne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DELEZAY Gaëtan, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, MOREAU Olivier, GALIGAZON David, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, VINATIER Christine, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BEURET Lucie (pouvoir donné à ÉMERIT Christian), GUÉRY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, LEVASSEUR Dominique, VALÉRY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

EPIC Tourisme Mellois en Poitou - Approbation des comptes 2025 (annexe)

Annexe(s) :

- Compte Financier Unique 2025

Vu la délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2021 créant et adoptant les statuts de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, modifiés par la délibération du conseil communautaire du 20 janvier 2022 puis du 11 avril 2024 ;

Vu la décision du Comité de Direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, en date du 18 février 2026 validant le Compte Financier Unique de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Vu l'article L.133-8 du Code du Tourisme, qui précise que le budget et les comptes de l'EPIC Tourisme, délibérés par le Comité de Direction, sont soumis à l'approbation du conseil communautaire ;

L'EPIC Tourisme Mellois en Poitou tient une comptabilité publique M4 et a fait le choix d'appliquer le *Compte Financier Unique* dès 2025.

Le Compte Financier Unique ayant été approuvé lors du Comité de Direction de l'EPIC Tourisme du 18 février 2026, ce document doit être soumis pour approbation au conseil communautaire.

Le Compte Financier Unique se compose d'un bilan et d'un compte de résultat et se présente ainsi :

SYNTHÈSE DU BILAN 2025			
ACTIF NET	TOTAL EN €	PASSIF	TOTAL EN €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (net)		DOTATIONS	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	5 072,71
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différence sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	93 580,28
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	123 814,15
Autres immobilisations corporelles	8 423,29	Subventions transférables	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		Subventions non transférables	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 423,29	Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
Stocks	10 489,09	Autres fonds propres	

Créances	53 807,86	TOTAL FONDS PROPRES	222 467,14
Valeurs mobilières de placement		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Disponibilités	158 185,04	Dettes financières à long terme	
Autres actifs circulant		Fournisseurs	4 545,03
TOTAL ACTIF CIRCULANT	222 481,99	Autres dettes à court terme	3 159,77
Comptes de régularisations		Total dettes à court terme	7 704,80
		TOTAL DETTES	7 704,80
		Comptes de régularisation	733,34
TOTAL ACTIF	230 905,28	TOTAL PASSIF	230 905,28

SYNTHESE DU COMPTE DE RESULTAT 2025	
POSTES	MONTANT EN €
Impôts et taxes perçus	
Dotations et subventions reçues	340 000,00
Produits des services (boutique, billetterie et prestations)	51 026,10
Autres produits (dont taxe de séjour)	93 549,62
Transfert de charges	
Produits courants non financiers	483 975,63
Traitements, salaires, charges sociales	279 281,25
Achats et charges externes	147 574,30
Participations et interventions	
Dotations aux amortissements et provisions	507,28
Autres charges	22 800,00
Charges courantes non financières	447 436,37
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	36 539,26
Produits courant financiers	
Charges courantes financières	
RESULTAT COURANT FINANCIER	
RESULTAT COURANT	36 539,26
Produits exceptionnels	87 274,89
Charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	87 274,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	123 814,15

Les « autres produits » intègre la Taxe de séjour à hauteur de 93 549,62 €.

Concernant le résultat exceptionnel, il s'explique avec, fin 2025, la liquidation de l'association « office de tourisme du Pays Mellois » rendue effective, permettant ainsi de reverser le boni de l'association au profit de l'EPIC pour un montant de 86 539,81 €.

VU D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXECUTION DU BUDGET					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé

Recettes	Prévision budgétaire totale	A	105 952,99	490 864,58	596 817,57
	Recettes réalisées	B	5 579,99	583 484,97	589 064,96
	Reste à réaliser	C	0,00	137 777,24	137 777,24
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	100 880,28	584 444,86	685 325,14
	Dépenses réalisées	E	3 857,86	459 670,82	463 528,68
	Reste à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	G=B-E	1 722,13	123 814,15	125 536,28
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	H	-5 072,71	93 580,28	88 507,57
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/Déficit	G+H	-3 350,58	217 394,43	214 043,85
Différence entre les restes à réaliser	Reste à réaliser	I=C-F	0,00	137 777,24	137 777,24
Résultat cumulé	Excédent/Déficit	G+H+I	-3 350,58	355 171,67	351 821,09

Les 137 777,24 € de « restes à réaliser » en exploitation s'expliquent en partie, par des postes d'agent non pourvus sur les 3 premiers trimestres de l'année 2025, une réduction des consommations de fournitures pour les parcours Terra Aventura ainsi qu'une baisse des achats pour la boutique.

Considérant la délibération du Comité de Direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, en date du 18 février 2026 validant le Compte Financier Unique 2025 de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le Compte Financier Unique de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou de l'exercice 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président